



COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Samares, tenue le 15 avril 2019, à 18 heures, au 4671, rue Principale à Saint-Félix-de-Valois, à laquelle séance sont présentes et présents et forment quorum :

Le président :	Monsieur Michel Forget
La vice-présidente :	Madame France Trudel Lanoue
Les commissaires :	Madame Isabelle Auger Madame Louise Bélanger Madame Diane Dubeau Bélanger Madame Lorraine Wolfe
Le commissaire-parent :	Monsieur Patrick Brûlé

PARTICIPAIENT AUSSI À L'ASSEMBLÉE

La directrice générale :	Madame Nancy Lapointe
La directrice générale adjointe :	Madame Pascale Damato
Le directeur général adjoint :	Monsieur François Morin
La secrétaire générale :	Madame Marie-Élène Laperrière

▪ **MOMENT DE RÉFLEXION**

Monsieur Michel Forget, président, s'adresse à l'assemblée : « Les écoles primaires de Saint-Lin-Laurentides ont organisé pour une troisième année consécutive une marche pour sensibiliser les gens à l'importance de l'intégration des élèves qui ont un trouble du spectre de l'autisme. Ces élèves, comme tout élève, ont besoin de sentir qu'ils ont leur place au sein de l'école, qu'ils font partie à part entière de la vie scolaire. Bonne séance à tous! »

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2019

C.E.-130-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 15 avril 2019.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MARS 2019

C.E.-131-190415 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 mars 2019.

3. PLAN D'AFFECTATIONS DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS - ANNÉE 2019-2020 (ANNEXE 3)

CONSIDÉRANT la procédure concernant l'affectation et la mutation applicable aux directions d'établissement, laquelle a été adoptée par voie de résolution au comité exécutif du 14 janvier 2019 (C.E.-099-190114);

CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs du personnel de direction d'établissements a été adopté par voie de résolution au conseil des commissaires le 28 janvier 2019 (C.C.-091-190128);

C.E.-132-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

D'ADOPTER le plan d'affectations du personnel de direction d'établissement – Année 2019-2020, tel que déposé;

D'ACCEPTER le mouvement de personnel y apparaissant.

4. PLAN D'FFECTATIONS DES ADMINISTRATRICES ET DES ADMINISTRATEURS - ANNÉE 2019-2020 (ANNEXE 4)

CONSIDÉRANT la procédure concernant l'affectation et la mutation applicable aux administratrices et aux administrateurs, laquelle a été adoptée par voie de résolution au comité exécutif du 14 janvier 2019 (C.E.-100-190114);

CONSIDÉRANT que le plan d'effectifs des administratrices et des administrateurs a été adopté par voie de résolution au conseil des commissaires le 28 janvier 2019 (C.C.-091-190128);

C.E.-133-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :

D'ADOPTER le plan d'affectations des administratrices et des administrateurs – Année 2019-2020, tel que déposé;

D'ACCEPTER le mouvement de personnel y apparaissant.

5. NOMINATION D'UNE ADMINISTRATRICE OU D'UN ADMINISTRATEUR

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a adopté par voie de résolution la procédure d'affectations et/ou mutations des administratrices et des administrateurs – Année 2018-2019 (C.E.-087-180115);

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a adopté par voie de résolution le plan d'effectifs des administratrices et des administrateurs – Année 2018-2019 (C.C.-100-180129) amendé (C.C.-159-180522);

CONSIDÉRANT que les membres du comité de sélection pour les administratrices et les administrateurs sont nommés et que le comité a siégé le 3 avril 2019;

C.E.-134-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Auger et résolu unanimement :

DE NOMMER madame Véronique Dubeau au poste de coordonnatrice au Service des ressources humaines.

6. CHOIX DES FOURNISSEURS POUR LE MAINTIEN DES ACTIFS IMMOBILIERS (ANNEXE 6)

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (ci-après nommé « MEES ») dans le cadre de la mesure Amélioration de l'accessibilité des immeubles – Année 2017-2018 - phase XIII (30850);

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le MEES dans le cadre de la mesure Maintien des bâtiments – Année 2018-2019 – phase XIV (50621);

CONSIDÉRANT l'enveloppe budgétaire allouée par le MEES dans le cadre de la mesure Enveloppe additionnelle pour la résorption du déficit de maintien – Année 2017-2018 – phase XIII (50626);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Samares a procédé à des appels d'offres publics;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT que les soumissions retenues sont conformes;

C.E.-135-190415 IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Brûlé et résolu unanimement :

DE RETENIR les soumissions des entrepreneurs suivants :

- CONSTRUCTIONS LARCO INC. (Repentigny)
Remplacement du recouvrement de plancher et accessibilité à l'école Sainte-Anne (043 – Rawdon).
Deux cent soixante-trois mille deux cent quatre-vingt-douze dollars et soixante-quinze cents (263 292,75 \$), taxes incluses;

- LES ENTREPRISES PHILIPPE DENIS INC. (Saint-Norbert)
Remplacement du recouvrement de plancher à l'école primaire de Sainte-Marcelline (048 – Sainte-Marcelline-de-Kildare).
Cent quatre-vingt-un mille quatre cent quarante-sept dollars et quatre-vingt cents (181 447,80 \$), taxes incluses;
- LES ENTREPRISES PHILIPPE DENIS INC. (Saint-Norbert)
Remplacement de la génératrice à l'école secondaire des Montagnes (107 – Saint-Michel-des-Saints).
Cent vingt-neuf mille sept cent quarante-neuf dollars et vingt-neuf cents (129 749,29 \$), taxes incluses;

D'AUTORISER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents relatifs à ce projet.

7. DEMANDES DE REPRÉSENTATION (ANNEXE 7)

CONSIDÉRANT la résolution numéro C.C.-128-150427 du conseil des commissaires adoptant les balises de sélection et de gestion des activités de représentation de la Commission scolaire des Samares;

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-136-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 45 : Spectacle de la Société de l'Autisme de Lanaudière

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-137-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Louise Bélanger et résolu unanimement :

DE REFUSER l'offre de représentation :

No 46 : Gala Excelsiors de la Chambre de commerce du Grand Joliette

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-138-190415 IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Brûlé et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 47 : Inauguration du nouveau logo de la Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-139-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Auger et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 48 : Gala d'humour du Sac de réussite scolaire Montcalm

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-140-190415 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :

D'ACCEPTER l'offre de représentation :

No 49 : Dîner mensuel de la Chambre de commerce du Grand Joliette

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-141-190415 IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Brûlé et résolu unanimement :
D'ACCEPTER l'offre de représentation :
No 50 : Souper-bénéfice du CRÉDIL

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-142-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :
D'ACCEPTER l'offre de représentation :
No 51 : Tout St-Zénon, Tout St-Michel en parle de la Table de concertation jeunesse Haute-Matawinie

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-143-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Lorraine Wolfe et résolu unanimement :
D'ACCEPTER l'offre de représentation :
No 52 : Festin de homard de la Fondation Espace Jeunesse Lanaudière

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-144-190415 IL EST PROPOSÉ par madame Diane Dubeau Bélanger et résolu unanimement :
D'ACCEPTER l'offre de représentation :
No 53 : Tournoi de golf de l'Association Carrefour Famille Montcalm

CONSIDÉRANT l'analyse faite de la demande déposée :

C.E.-145-190415 IL EST PROPOSÉ par monsieur Patrick Brûlé et résolu unanimement :
D'ACCEPTER l'offre de représentation :
No 54 : Tournoi de golf annuel du Complexe JC Perreault

8. APPROBATION DES FRAIS DE SÉJOUR ET DE DÉPLACEMENT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

CONSIDÉRANT la vérification des frais de séjour et de déplacement faite par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 15 du *Règlement sur la délégation de fonctions et de pouvoirs*;

C.E.-146-190415 IL EST PROPOSÉ par madame France Trudel Lanoue et résolu unanimement :
D'APPROUVER le remboursement des frais de séjour et de déplacement de la Direction générale pour la période réclamée.

SUJETS POUR INFORMATION

- **Suivi budgétaire des frais de représentation**
- **Frais de séjour et de déplacement du Président**
- **Suivis aux délégations de fonctions et de pouvoirs à la Direction générale pour la nomination des administratrices ou des administrateurs**

Madame Cynthia Ducharme a été nommée au poste de régisseuse au Service des ressources humaines. Madame Ducharme occupe ses fonctions depuis le lundi 1^{er} avril 2019.

Madame Mélanie Routhier a été nommée au poste de régisseuse au Service des ressources financières. Madame Routhier occupe ses fonctions depuis le mercredi 20 mars 2019.

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-147-190415 IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Forget et résolu unanimement de lever la séance. Il est 18 h 41.

Michel Forget
Président

Marie-Élène Laperrière
Secrétaire générale